



CONSEIL GENERAL DE LULLY

CONVOCA TION

Séance ordinaire
Lundi 10 octobre 2022 à 20h00
Grande salle de Lully

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2022
4. Démission et assermentation(s)
5. Communications du bureau
6. Communications de la Municipalité
7. Préavis 02/2022 : arrêté d'imposition 2023.
8. Préavis 03/2022 : Adoption d'un nouveau règlement communal de police et réponse à l'initiative Thierry Blanc du 30.06.2021 « Pollution sonore : pour un usage raisonnable des souffleuses à feuilles ».
9. Divers et propositions individuelles

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président

La Secrétaire

Vincent Chabloz

Nicole Jufer Tissot

En cas d'empêchement, ou si vous souhaitez être assermenté-e lors de cette assemblée, merci d'avertir la secrétaire au plus tard à 17h30 le jour même au 079/541 53 83 ou à conseil@lully.ch.

Pour rappel, l'art. 46 de notre règlement précise que « Chaque membre du conseil est tenu de se rendre à l'assemblée lorsqu'il est régulièrement convoqué ». Plusieurs absences non justifiées peuvent conduire à une exclusion sur décision du Bureau du Conseil.